



VIE PRATIQUE

Environnement

L'environnement à Louan-Villegruis-Fontaine.

Déchets interdits pour votre poubelle !

Batteries ou les ampoules : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également dans les supermarchés.
Véhicules périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d'avoir l'assurance, qu'ils soient redirigés vers une filière spécialisée.
Équipements électroniques : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les rapporter dans l'obligation de récupérer votre ancien appareil. Vous pouvez également en faire don à une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent les smartphones pour le reconditionner.
Huiles usées : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en très petite quantité mais il existe des points de collecte spécialisés.
Huiles et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques.
Les déchets dangereux doivent être déposés dans une déchetterie. N'hésitez pas à contacter votre garage pour plus d'informations.
Déposer vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également à la sécurité des installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

Déchets



**Règlementation du
bruit**



Eco-gestes



Eau

